



La Force d'être et de Faire Ensemble

Réunir au sein d'une même organisation tous les secteurs de la construction – de l'Architecte au Notaire et de l'Agent Immobilier au Peintre ... - telle a été l'idée et la volonté des créateurs de Cobaty. Résultat : les Femmes et les Hommes Membres de Cobaty sont tous portés par une même valeur : la passion de bien construire. Véritable trait d'union entre des professions complémentaires, Cobaty est un lieu unique. La rencontre de ceux qui veulent partager, proposer, agir pour améliorer le cadre de vie de l'Homme et son bien-être.

Pluridisciplinarité – Proximité – Pérennité : les trois atouts de Cobaty

Pluridisciplinarité : Indépendant et pluridisciplinaire, Cobaty est la seule Association qui réunit toute la chaîne des métiers de l'acte de Construire. Avoir toujours le désir d'aller vers l'autre pour mieux le connaître et l'écouter, tout en restant soi-même : telle est l'éthique de chaque Cobatyste. Cobaty, c'est l'équipe-projet de l'acte de bâtir

Proximité : Avec plus de cent Associations en France, dont deux en Saône-et-Loire, Cobaty tisse un exceptionnel maillage du territoire. Un réseau qui permet aux décideurs locaux d'avoir à leur disposition une équipe d'experts sans équivalence en matière de Construction, d'Urbanisme et d'Environnement. Cobaty, c'est l'excellence de proximité.

Pérennité : Né au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, Cobaty se confond étroitement avec l'histoire de la Construction. Dans les périodes fastes comme dans les difficultés. Aujourd'hui, Cobaty s'est organisé et structuré. Mais il est toujours porté par le même idéal : **le plaisir de faire et de bien faire ensemble.**



COBATY CHALON-SUR-SAONE et MACON

Vous invite à une conférence-débat sur le thème :

***« Aménager avec le risque inondation :
le pragmatisme face au dogmatisme »***

Mercredi 08 Avril 2015 à 18 h 30



A la CCI de Saône-et-Loire

1 Avenue de Verdun

71100 CHALON SUR SAONE

PROGRAMME

18 h 30 - Accueil par le président **Patrick MONARD** de Cobaty Chalon-sur-Saône et le président **Pascal PERRET** de Cobaty Macon – présentation de Cobaty

18 h 45 - Exposé de **Jean-Jacques TERRIN** : Les zones inondables dans la Ville – présentation de cas concrets en Europe et en France

19 h 15 - Exposé de **Stéphanie BIDAULT** : La prise en compte du risque inondation dans les opérations d'aménagement, la nécessité d'une approche transversale

19 h 45 - Exposé de **Cédric BORGET** : Contexte, réglementation et pratiques en Val de Saône »

20 h 15 - Table ronde avec des élus du Val de Saône animée par **Jean-Luc COTTIER** et débat avec la salle

21 h 00 - Cocktail dinatoire avec dédicace du livre de Jean-Jacques TERRIN « Villes inondables ».

ORGANISATION

Une réponse de votre part quant à votre participation par mail ou SMS nous permettra d'organiser au mieux la logistique de cette soirée en nous précisant votre participation aux conférences, au débat, au cocktail dinatoire.

Répondre à : gm.lambert@amopc.fr - portable : 06 03 98 39 03

INTERVENANTS

M. Jean-Jacques TERRIN : architecte – docteur en architecture – directeur de recherche à Paris Est et – professeur honoraire à l'école d'architecte de Versailles – expert auprès du programme européen URBACT, auteur d'un ouvrage sorti récemment « villes inondables » aux Editions Parenthèses , qui sera d'ailleurs dédié à l'issue de sa conférence. Basé à Paris. Après une importante expérience professionnelle comme architecte et urbaniste, il est actuellement chercheur dans plusieurs laboratoires de recherche urbaine en France, au Portugal, au Canada et en Albanie. Ses recherches et ses publications sont orientées sur les questions de stratégies de l'innovation, d'évolution des processus de projet et de démarches participatives. A ce titre, il a collaboré avec Advancity à la création de la plate-forme de l'innovation Urbaconcept, il a entrepris plusieurs missions avec le PUCA sur les enjeux architecturaux et urbains dans les écoquartiers, et a mené une étude pour l'Institut CDC pour la Recherche sur le transfert de méthodes et de compétences des domaines industriels et culturels au domaine de l'urbanisme. Ses activités dans le cadre de projets européens (IPCity, Urbact, POPSU Europe) lui assurent une bonne connaissance des enjeux et des modes de fabrication de la ville européenne.

Mme Stéphanie BIDAULT : directrice du CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation) – DEA droit public – Professeur à la faculté de droit de Clermont-Ferrand. Basée à Orléans. Depuis son arrivée au Centre européen de prévention du risque inondation (Cepri) en Février 2007, Stéphanie BIDAULT en a accompagné le développement. Elle dirige aujourd'hui cette association nationale en tant que déléguée générale. Titulaire d'un DEA de droit public, elle a effectué des travaux de doctorat sur « la maîtrise de l'espace et la prévention des risques majeurs ». Elle a, pendant plusieurs années, été en charge d'enseignement des matières liées au droit public (droit des risques naturels en particulier) à la faculté de droit et de sciences politiques de Clermont-Ferrand. Elle a parallèlement assuré des responsabilités d'encadrement d'équipes.

M. Cédric BROGET : ingénieur territorial INSA LYON, responsable du pôle Prévention des Inondations en Saône-et-Loire, établissement public territorial du Bassin Saône et Doubs – 71000 MACON